



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

énergie nucléaire

Question au Gouvernement n° 2916

Texte de la question

EMPLOIS SUR LE CHANTIER DE LA CENTRALE EPR DE FLAMANVILLE

M. le président. La parole est à M. Guy Delcourt, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Guy Delcourt. Monsieur le ministre du travail et de l'emploi, le département de Basse-Normandie compte 83 000 demandeurs d'emploi ; la construction de la centrale EPR de Flamanville aurait dû constituer le moteur d'une dynamique de retour à l'emploi.

Ce n'est pas tout à fait le cas : parmi les 3 200 ouvriers employés sur ce chantier, un millier sont des travailleurs étrangers, provenant essentiellement de Roumanie ; seulement 500 ouvriers sont originaires de Basse-Normandie. Les fiches de paie des ouvriers étrangers transitent par leurs pays d'origine, au grand dam des syndicats qui précisent que Bouygues a confié une partie de ces marchés à ses filiales des pays de l'est, essentiellement la Roumanie.

Bouygues n'a ainsi recruté que 10 % à peine des 1 800 personnes originaires de Basse-Normandie qui s'étaient inscrites en 2007 pour participer à ce chantier. Le groupe invoque l'absence d'une main-d'oeuvre française disposant des compétences requises par certains métiers spécifiques - ferrailleurs, coffreurs, manutentionnaires. De l'aveu même du directeur de l'emploi de Cherbourg, l'inadéquation entre l'offre de formation et les offres d'emploi est patente, et ce depuis plusieurs années. La situation est tendue dans plusieurs secteurs d'activité, comme le génie civil ou la métallurgie.

Où est, monsieur le ministre, la gestion prévisionnelle des formations ? Avez-vous l'intention de demander un rapport sur les conditions de recrutement du personnel sur ce chantier ? Flamanville est-il un chantier ressource pour l'emploi ou une opération de spéculation financière pour le groupe Bouygues ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. Xavier Bertrand, ministre du travail, de l'emploi et de la santé.

M. Xavier Bertrand, *ministre du travail, de l'emploi et de la santé*. Sur la question de l'adaptation, sur notre marché de l'emploi, des offres et des demandes, on peut organiser tous les débats que l'on veut : chaque année, ce sont 250 000 offres d'emploi qui ne sont pas pourvues par Pôle Emploi.

M. Maxime Gremetz. Arrêtez ! Arrêtez !

M. Xavier Bertrand, *ministre*. Cela ne veut pas dire que ces postes ne sont pas pourvus...

M. Maxime Gremetz. Avec 15 % de chômage, à Saint-Quentin, comment faites-vous ?

M. le président. Monsieur Gremetz, s'il vous plaît.

M. Xavier Bertrand, *ministre*. ...mais cela veut dire que l'on mettra beaucoup plus de temps pour les pourvoir, notamment dans les secteurs " en tension ".

M. Maxime Gremetz. menteur !

M. Xavier Bertrand, *ministre*. Je ne savais pas que la vérité énervait tant certains parlementaires.

M. Maxime Gremetz. C'est honteux !

M. Xavier Bertrand, *ministre*. Ma priorité, en ce moment, c'est que sur le chantier de l'EPR de Flamanville, un salarié d'une entreprise sous-traitante a été victime d'un accident du travail.

M. Albert Facon. Répondez à la question !

M. Maxime Gremetz. Mais arrêtez !

M. Michel Lejeune. Gremetz, à la buvette !

M. Xavier Bertrand, *ministre*. Aujourd'hui, ma priorité, c'est de suivre l'enquête, sur place, des inspecteurs de l'Autorité de sûreté nucléaire de Caen, en lien, notamment, avec le procureur de la République.

M. Maxime Gremetz. Mais arrêtez ! À Saint-Quentin, il y a 16 % de chômeurs !

M. le président. Monsieur Gremetz, je vous en prie !

M. Xavier Bertrand, *ministre*. Je pensais que vous alliez m'interroger sur ce sujet-là : la sécurité sur les chantiers concerne tous les salariés, qu'ils appartiennent ou pas à une entreprise sous-traitante.

Voilà, aujourd'hui, ma priorité sur ce dossier. Pour le reste, je vous dirai que si, au lieu d'alimenter comme certains une polémique permanente, chacun travaillait ensemble, si les régions et l'État s'attelaient ensemble à faire reculer le chômage, nous ferions davantage oeuvre utile.

Données clés

Auteur : [M. Guy Delcourt](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (13^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2916

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 janvier 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 27 janvier 2011